



L'inFO Libre et Indépendante

Force ouvrière, des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante

TRAINS

UNE TABLE RONDE PAS AU NIVEAU DES EXIGENCES ET DU MALAISE ASCT

La Direction a présenté un certain nombre de mesures dans un compte rendu. Le moins que l'on puisse dire c'est que les annonces ne sont pas à la hauteur de la situation sociale, et surtout ne répondent pas aux revendications des personnels.

Les ASCT veulent être considérés par l'entreprise et traités comme des agents roulants de par leurs conditions de travail, des dispositions sociales et une rémunération légitime.

Ainsi, le relevé de décision édité par la Direction le 8 décembre est largement insuffisant.

Pour FO, les revendications exprimées sont pourtant claires :

- ◆ Déroulement de carrière : les ASCT demandent des garanties pour tous (temps de passage, taquets) et de pouvoir accéder aux derniers niveaux de rémunération de la classe 4 (qualif D). Trop peu ou rien sur le sujet dans le relevé de décision.
- ◆ Reconnaissance véritable du travail par une revalorisation de la rémunération : rien, ou trois rien sur ce sujet non plus. A peine accorde-t-on un complément de rémunération en cas d'invalidité définitive, à la condition qu'elle ne soit pas due à un accident hors service.
- ◆ Bonifications pour un départ en retraite anticipé : c'est l'actualité explosive. Et pourtant rien sur le sujet dans cette table ronde
- ◆ 2 agents minimum par rame et sur toute la durée du parcours : rien là-dessus non plus.
- ◆ Un dispositif permettant l'accès à la classe 5 pour les ASCT : rien non plus.

Les ASCT
revendiquent
une véritable
reconnaissance
de leur métier
et de leur
qualité de
roulants !

DANS CES CONDITIONS

Bien sûr la Direction a vu le mécontentement et tente d'éteindre l'incendie avec un arrosoir et quelques euros ici ou là...

QUELQUES EXEMPLES !

600 euros bruts annuels sur la prime de travail : cela représente 38 euros net mensuels, portant la prime de travail à 488 euros par mois en moyenne. **On est bien loin des 700 euros revendiqués !**

Intégration de la moitié de la prime de travail dans le traitement pour les statutaires : **rien pour les contractuels pourtant de plus en plus nombreux !**

30% des agents à la classe 4/qualif D : quelle est la proportion aujourd'hui ? D'après nos informations, on est déjà tout proche de ce chiffre. Et cela n'est en aucun cas une garantie de déroulement de carrière puisque les promotions restent entièrement à la main de la hiérarchie.

Quant aux revalorisations d'EVS, on est de l'ordre de quelques centimes....

Après 9 ans de blocages des salaires, une année d'inflation record et une année 2023 où l'inflation va probablement continuer, un constat s'impose on est très loin du compte.

FO ne lâche pas !

Les ASCT doivent être entendus et respectés par la Direction.

Plus que jamais, nous appelons l'ensemble des ASCT à se mobiliser et à poser leurs D2i pour les prochaines journées de grève :

- **DU 23/12 À 8H AU 26/12 À 8H**
- **DU 30/12 À 8H AU 2/01 À 8H**